

Rouen, le 2 juillet 2018

L'Inspectrice d'Académie,  
Directrice des services départementaux de  
l'éducation nationale de la Seine-Maritime

à

Monsieur Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
12 rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Monsieur le Député,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 11 juin dernier, par laquelle vous sollicitez l'attribution d'un emploi supplémentaire à l'école élémentaire Arthur Fleury de Gonfreville l'Orcher à la rentrée 2018.

DSDEN

Vous m'informez d'une prévision d'effectifs de 127 élèves contre 122 retenus par mes services.

Division de l'Organisation Scolaire

Bureau des Moyens du Premier Degré

Dossier suivi par  
M. Benoît TANTON  
Mme Christine LESUEUR

Téléphone

02 32 08 99 52

02 32 08 99 55

Fax

02 32 08 99 71

Mél.

dos76.cs2@ac-rouen.fr

5 place des Faïenciers  
76037 Rouen cedex

La situation de cette école sera par conséquent attentivement suivie jusqu'au jour de la rentrée où un décompte des effectifs sera effectué par Monsieur l'Inspecteur de la circonscription du Havre Sud.

Je souhaite néanmoins appeler votre attention sur la nécessité d'un rééquilibrage des effectifs entre les écoles de Gonfreville l'Orcher.

J'ajoute enfin que le Réseau d'Education Prioritaire de Gonfreville l'Orcher s'est vu doter de deux emplois supplémentaires à la rentrée 2018 afin de permettre l'allègement des cours de CP des écoles Jacques Eberhard et Jean Jaurès.

J'ai par ailleurs décidé dès le mois de février 2018, de ne pas procéder au retrait d'emploi envisagé à l'école maternelle Arthur Fleury.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.



Catherine BENOIT-MERVANT